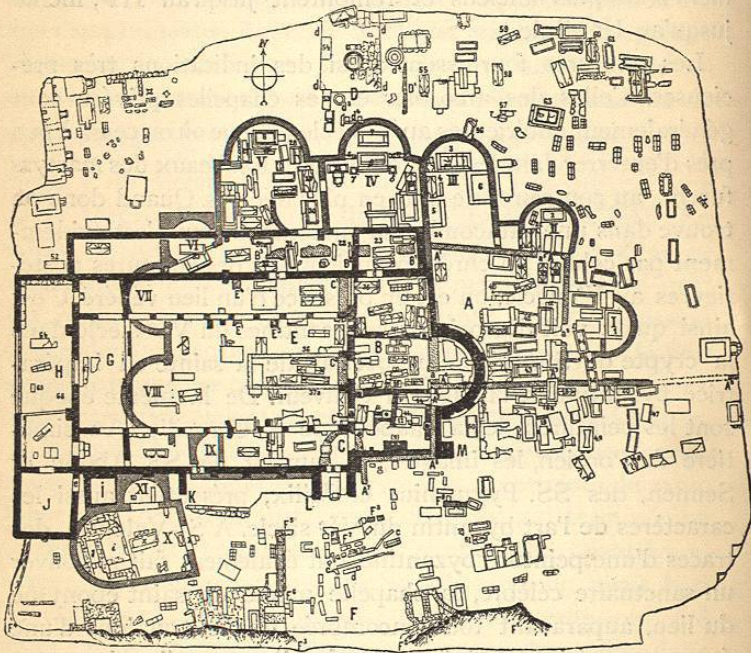


## Chapitre troisième.

### CIMETIÈRES ET MONUMENTS A LA SURFACE DU SOL.

LES anciens archéologues ne connaissaient pas les cimetières à la surface du sol. Le premier qui en révéla



CIMETIÈRE DE SALONA (1).

l'existence fut le chanoine Settele. Ses dissertations dans les Actes de l'Académie romaine firent connaître ceux de

1. Il y a dans ce cimetière des constructions de diverses époques. Dans le plan, le pointillé indique les édifices les plus anciens (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles), les hachures ceux d'une époque postérieure (II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles), les lignes pleines la basilique du VI<sup>e</sup> siècle. M. J. Zeiler a récemment publié une étude sur *Les dernières fouilles de Salona*, dans les *Mélanges* de l'École française, 1902, n. 4-5, p. 428-437.

Ste-Constance et de St-Valentin. Il ne pensait pas qu'il y en eût d'autres. Le P. Marchi ajouta quelques indications sur le cimetière de Ste-Cyriaque. De Rossi a démontré que ces cimetières étaient très nombreux, et il leur a consacré plusieurs chapitres de la *Roma sotterranea* (1). On en a aussi retrouvé hors de Rome : en Italie, à Ostie, Porto, Palestrina ; à Julia Concordia, dans le Frioul (ce cimetière a été étudié par Bertolini) (2) ; à Salona, en Dalmatie (3) ; à Vienne, en France (4).

Dans ces cimetières, les tombes et les sarcophages étaient disposés autour d'une basilique, comme on le voit dans celui de Marusinac, au nord de Salona, dans ceux de Syrmium (ancienne Pannonie), de Julia Concordia, etc. Une inscription découverte, en 1864, au milieu des ruines de la basilique cimetériale de St-Agapit, à Palestrina, fait allusion aux « metæ », cippes funéraires qui entouraient le tombeau ou peut-être le cimetière même à la surface du sol :

Haec domus PlacidIANORVM · NVNCVPABITVR  
Martyris introitus ECCLESIAEQVE · ATRIA · SANCTI  
Justitiae sedes fidei domus AVLA · PVDORIS  
Vix puer ingressvs · LETABILI TVMVLO · METAS  
etc. (5).

L'« area » était entourée de murs ou limitée par des cippes, comme dans les cimetières païens. Souvent les inscriptions en marquaient l'étendue.

Les tombeaux étaient ordinairement assez pauvres. Tandis que dans les catacombes les « loculi » sont creusés dans la paroi verticale, les cimetières à ciel ouvert ont comme des puits en maçonnerie, à fermetures horizontales, dans lesquels

1. *Rom. sott.*, t. III, l. III. — Cf. de Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 25-32.  
2. Cf. de Rossi, *Bullettino*, 1874, p. 88-90 ; — Bertolini, *Scavi di antichità nell'area dell'antica Julia Concordia Colonia*, Roma, 1881.  
3. Cf. Bulic-Jelic, *Guida di Spalato e Salona*, 1894.  
4. Cf. Le Blant, *Épigraphie de la Gaule*.  
5. Cf. Marucchi, *Guida archeologica dell'antica Preneste*, Roma, 1885, p. 150 ; et *Éléments d'archéologie chrétienne*, II, *Itinéraire des Catacombes*, 2<sup>e</sup> édit. franç., p. 563.

on disposait les uns au-dessus des autres jusqu'à dix corps. On appelle ces tombeaux « formae », du même nom qui désigne les canaux, les aqueducs. Nous connaissons ce nom par une inscription que publica Boldetti et qu'on a retrouvée dans le pavé de Ste-Marie du Transtévère :

ANNIBONIVS FECIT SIBI ET SVIS  
LOCVM HOMIBVS N VIII INTRO FORMAS  
EC TON EMON PANTON TVTO EMON

L'expression « intro formas » avait été interprétée par le P. Marchi : « infra formas », comme si le tombeau eût été placé entre deux aqueducs. Mais l'inscription porte certainement : « intro formas ».

Il y eut des « formae », à titre exceptionnel, même dans les cimetières souterrains.

La pierre qui recouvrait la « forma » était généralement beaucoup plus épaisse que celle qui fermait les « loculi » souterrains. Ses dimensions mêmes servent donc à distinguer son origine. On en trouve une autre marque dans les inscriptions. Celles du V<sup>e</sup> siècle appartiennent plutôt aux cimetières à la surface du sol. Plusieurs mentionnent la capacité du tombeau : « Biscandens, triscandens ». (Dans les catacombes, on disait : « Bisomus, trisomus ».) On y trouve parfois des formules de malédiction contre les profanateurs : « Cum Juda partem habeat. » Il était plus facile en effet de profaner ces monuments que les tombeaux placés sous terre. Les murs imitent souvent la forme des arcosoles et des galeries souterraines.

Il y avait dans les cimetières à la surface du sol un grand nombre de sarcophages. On les disposait ordinairement à côté des basiliques ou des murs qui formaient l'enceinte des cimetières. Des toits, « teglata », les protégeaient. On lit dans une inscription : LOCVS EMPTVS SVB TEGLATA IN BASILICA BALBINES (1). Les sarcophages plus riches étaient surmontés de petits toits soutenus par des piliers, « teguria, ciboria ».

1. Cette basilique était située près du cimetière de St-Calixte.

Des grilles en marbre renfermaient l'espace réservé au tombeau ; on les appelait « transennae », ou encore « clatra, hermulae », lorsqu'elles reliaient de petits cippes ornés de bustes. Une peinture du cimetière de Cyriaque représente un tombeau de ce genre avec ses grilles et ses « hermulae » ; pour montrer que le monument était isolé, l'artiste a figuré des brebis paissant tout autour.

Comme on le voit à Salona, il y avait dans l'« area » du



ARCOSOLE DU CIMETIÈRE DE CYRIAQUE.

cimetière un grand nombre de « cellae memoriae » (1), les unes avec une seule abside, « cella absidata » ou simplement « cella », les autres avec trois absides ou plus, « cella trichora,

1. Le sens du mot « memoria » dans le langage épigraphique et sépulcral dérive du « titulus » inscrit sur les pierres commémoratives de défunts : MEMORIAM POSVIT, FECIT. Les chrétiens appliquèrent ce mot d'une manière spéciale aux « loculi » contenant des reliques. Dans l'enceinte d'une basilique ou d'un oratoire, la « memoria martyris » est composée de deux parties essentielles : l'une, inférieure, est la « confession », image réduite de l'hypogée sépulcral ; la partie supérieure est l'autel avec son « ciborium ». Cf. De Rossi, *Rom. sott.*, t. III, p. 425-426; *Bullettino*, 1877, p. 97 sq. ; — Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, art. *Confessio*.

hexachora, etc. » Certains mausolées étaient de grandes dimensions, comme celui de Ste Hélène sur la Via Labicana, celui de Ste Constance, etc. Près du lieu où se trouvait ce dernier, on peut reconnaître des murs qui faisaient d'abord partie du palais de Constantin et qui furent ensuite transformés en murs de cimetière.

Les cimetières à la surface du sol ont été certainement endommagés par les Goths de Vitigès, en 537. Les ravages dont nous parle le *Liber pontificalis* ont dû porter surtout sur ces monuments, au milieu desquels ils avaient établi leur camp, ainsi que nous le savons par Procope. Quelques années plus tard, sous le pontificat de Jean III (560-575), on constate un changement radical dans l'administration des cimetières. Après avoir été jusque-là rattachés aux titres, ils passèrent sous la juridiction directe du Palais pontifical. C'est sans doute alors que l'on commence à avoir des cimetières à l'intérieur de la ville : aucun monument, aucune inscription postérieure au VI<sup>e</sup> siècle n'a été trouvée hors des murs, sauf dans les grandes basiliques. On établit ou du moins on agrandit un cimetière sur l'Esquilin, près de Ste-Bibiane, « ad ursum pileatum », distinct de celui du même nom sur la Via Portuensis. Chaque paroisse bientôt eut le sien, construit sur le modèle des anciens cimetières. Naturellement les grandes basiliques furent toujours des centres de sépultures (1).

Nous avons maintenant à étudier les monuments que renferment les catacombes. Ils sont de deux sortes : les inscriptions et les œuvres d'art, peintures ou sculptures. Ils feront l'objet des deux livres suivants.

1. Cf. de Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, l. III.



## LIVRE TROISIÈME.

### L'Épigraphie chrétienne.